



LES SYNDICATS UNIS

demandent un MORATOIRE à la Commission Européenne

La Commission Européenne s'est adressée à l'Etat Français, le 22 octobre 2015, et l'a mis en demeure de respecter ses engagements de mise en concurrence des concessions hydrauliques.
Cette injonction met en risque les opérateurs historiques et tout particulièrement le Groupe EDF

Depuis Janvier 2016, une union syndicale composée de la CFTD, CFE-CGC, CGT et FO et de deux organisations Européennes : IndustriALL & EPSU défendent à tous les niveaux les opérateurs historiques de l'énergie et demandent un moratoire.

L'union syndicale a rencontré :

- Olivier COPPENS, attaché économique de la Représentation de la Commission en France à Paris,
- Flavien CHRIST, rapporteur à la Direction Générale de la concurrence de la Commission
- Patrick Le HYARIC, Député Européen
- Nathalie GRIESBECK, Députée Européen
- Michel DANTIN, Député Européen
- Dominique RISTORI Directeur Général de la Direction Générale de l'Energie
- Céline GAUER, Directrice Energie et environnement la Direction Générale de la Concurrence

Nous avons également écrit et demandé un rendez-vous à

- François HOLLANDE, Manuel VALLS, Ségolène ROYAL et Emmanuel MACRON
- M. JUNCKER, Président de la Commission Européenne
 - M. SEFCOVIC, Vice Président, Union de l'Energie
 - M. DOMBROVSKIS, Vice Président, Dialogue social
 - Mme VESTAGER, Commissaire Concurrence
 - M. MOSCOVICI, Commissaire Affaires économiques (Français)

Lors de ces rencontres, l'unité syndicale a été remarquée et soulignée. « C'est une première à la commission européenne et au niveau de la Direction Générale de la Concurrence de recevoir une unité syndicale sur un sujet aussi important ».

Nous avons exposé notre vision, exprimé nos désaccords et présenté nos propositions pour trouver une solution négociée à ce dossier sur la base de la défense du modèle énergétique Français, et notamment celui de l'hydraulique (Modèle de production, usage et gestion de l'eau, vie des territoires, ...).

Nous avons rappelé nos inquiétudes face à la situation financière d'EDF et ses conséquences sur l'emploi, qui ont motivé le droit d'alerte économique du CCE d'EDF SA.

Dans le contexte de crise du système électrique européen entraînant une surcapacité de production liée aux productions d'énergies renouvelables lourdement subventionnées et un effondrement des prix, EDF comme tous les énergéticiens historiques européens est lourdement pénalisée.

EDF ne peut plus être d'avantage fragilisée, et la mise en très grande difficulté d'autres opérateurs historiques ne peut pas être envisagée.

La qualité de nos échanges nous permet d'envisager une sortie négociée à ce dossier si le gouvernement français se mobilise sérieusement, prend ses responsabilités et fait des propositions dans ce sens.

Nous restons fortement mobilisés et particulièrement attentifs aux propositions concrètes à venir de la part du gouvernement français.

**ENSEMBLE DEFENDONS LE MODELE HYDRAULIQUE FRANCAIS
et LES EMPLOIS DANS LES TERRITOIRES.**